

La Faculté de droit de l'Université de Fribourg (Suisse) met au concours un poste de

Professeur-e ordinaire de « Histoire du droit, avec une branche de droit positif » (à 100%)

Description :

Enseignement de l'histoire du droit dans les programmes de Bachelor et de Master, ainsi que d'une branche de droit positif en Bachelor et en Master, la préférence étant donnée au droit des religions; encadrement de thèses et de travaux d'étudiants et activités de recherche dans les branches enseignées; contribution à la gestion de la faculté.

Exigences :

Le/la candidat/e doit être au bénéfice d'une habilitation (ou d'un titre équivalent) ou disposer d'une compétence équivalente en matière de recherche, avoir publié dans les branches enseignées et avoir l'expérience dans l'enseignement. La création d'un poste de professeur/e associé/e de durée déterminée jusqu'à l'obtention de l'habilitation est envisageable.

La langue d'enseignement est le français. L'Université de Fribourg étant bilingue, une connaissance passive de la langue allemande est nécessaire.

Entrée en fonction: Début du semestre d'automne 2014 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature accompagnés de documents usuels doivent être adressés jusqu'au 15 octobre 2013 au Doyen de la Faculté de droit, à l'adresse suivante : Université de Fribourg, Prof. Marcel Alexander Niggli, Doyen, Décanat de la Faculté de droit, Avenue de l'Europe 20, 1700 Fribourg

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : Prof. Pascal Pichonnaz, Chaire de droit privé et de droit romain, Av. de Beauregard 11, 1700 Fribourg, pascal.pichonnaz@unifr.ch, tél. 026 300 80 29